

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DES RÈGLEMENTS 510 ET 437-28**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 13 mai 2014, le Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NO 510 : RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS;**
- **RÈGLEMENT NO 437-28 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437.**

Que ces règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, au bureau de la greffière, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 13h, ainsi que sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ces règlements entreront en vigueur le 21 juin 2014.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 19 JUIN 2014.

M^e Jeanne Briand
Greffière

/vc
